

**FICHE TECHNIQUE DU CHLORE GRANULES pour piscines**

(Ref. 003434, 003491, 003558)

**Pour la désinfection instantanée de l'eau des piscines**

Le *Chlore granulé* permet de réaliser très rapidement une désinfection complète de l'eau des piscines. Il est nécessaire de l'effectuer lors de la mise en eau de la piscine puis à chaque début de saison. Il est aussi fortement recommandé de procéder à une nouvelle désinfection choc chaque fois que la fréquentation augmente brusquement, ou lors d'un orage ou d'une période de grand vent.

**Composition**

Sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté.....99%  
*Chlore actif*.....56%

*Produit homologué par le ministère de la santé*

**Propriétés et caractéristiques**

- Aspect du produit : granulés blancs, odeur chlorée
- Solubilité : rapide
- pH à 1% dans l'eau (20°C) : 5 - 7

**Mode d'emploi**

Ajuster au préalable le pH entre 7,2 et 7,6.

*Démarrage* : 250 à 300 g pour 50 m<sup>3</sup> d'eau.

*Entretien* : 100 à 150 g pour 50 m<sup>3</sup> d'eau tous les 2 jours.

Dissoudre au préalable le produit en le versant dans quelques litres d'eau. (**Attention ! Ne pas verser l'eau directement sur le produit sec**).

Répartir le tout sur la surface de votre piscine. (Ces doses sont données à titre indicatif. De nombreux facteurs entrant en jeu, il est conseillé de faire des essais et de doser régulièrement le taux de chlore).

Le taux de chlore doit être maintenu entre 0,4 et 1,4 mg/litre.

**Conditionnement**

Seau polyéthylène

**Consignes de sécurité****NOCIF - DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT**

Nocif en cas d'ingestion – Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique – Irritant pour les yeux et les voies respiratoires – Très toxique pour les organismes aquatiques – Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique – Conserver sous clé et HORS DE PORTEE DES ENFANTS – Conserver le récipient à l'abri de l'humidité – En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste – En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées – En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette – Eliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux – Eviter le rejet dans l'environnement – **Attention !** Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits, des gaz dangereux (chlore) peuvent se libérer.